

JMB/FD

N°2025-156

OBJET

Décision budgétaire
modificative n° 1
Budget annexe lotissement
Chante coucou

Nombre de membres ayant
assisté à la séance : 10

Votes pour : 12

Affiché à la porte de la
mairie le 1^{er} décembre 2025
selon le relevé de décisions

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Saint-Lary Soulan dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Saint-Lary Soulan, sous la présidence de monsieur André Mir, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation du conseil municipal : 18 novembre 2025

Présents : MM. André Mir, Philippe Aizier, René Daran, Aline Nars, Christophe Bourrec, Marie-Françoise Vidalon, Alain Dedieu, Jacques Roca, Sophie Rey, Jean-Henri Mir.

Procuration de monsieur Jacques Salat à madame Aline Nars

Procuration de monsieur Daniel Gaspa à monsieur Jean-Henri Mir

Absents/excusés : MM. Hélène Guiounet, Marie-Pierre Forgue Superbie, Nicolas Herqué.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de dix et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Madame Aline Nars ayant obtenu au scrutin secret la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Rapporteur : André Mir, maire

Les crédits ouverts aux chapitres 011 « charges à caractère général » du budget annexe « lotissement Chante coucou » ne sont pas suffisants pour payer les sommes engagées (éclairage public et raccordement électrique).

Je vous propose donc d'ouvrir des crédits au chapitre 011 pour 30 000 €.

L'équilibre de cette modification budgétaire est assuré par une participation du budget principal de la commune pour ce même montant.

Je vous propose donc la décision modificative budgétaire suivante qui s'équilibre à 30 000 € en section de fonctionnement et en section d'investissement du budget annexe « lotissement Chante coucou » :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6045 : Achats d'études et prestations de services (terrains à aménager)	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-605 : Achats de matériel, équipements et travaux	0,00 €	28 800,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €
INVESTISSEMENT				
D-3555 : Terrains aménagés	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-16878 : Autres dettes - Autres organismes et	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Où l'exposé de monsieur le maire,
Après en avoir délibéré,

Décide :

➤ d'approuver la décision modificative budgétaire n°1 du budget annexe « lotissement Chante coucou » pour l'exercice 2025, ainsi qu'il suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6045 : Achats d'études et prestations de services (terrains à aménager)	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-605 : Achats de matériel, équipements et travaux	0,00 €	28 800,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €
INVESTISSEMENT				
D-3555 : Terrains aménagés	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-16878 : Autres dettes - Autres organismes et	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Accusé de réception en préfecture
065-216503888-20251127-DEL-2025-156-DE
Date de télétransmission : 09/12/2025
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Fait à Saint-Lary Soulan, le 27 novembre 2025



Le maire,

André Mir